

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 3 AVRIL 2026

**DELIBERATION N°CD2026-
04/1/14
DOSSIER N°7407**

**SATELLITES DÉPARTEMENTAUX - PARTICIPATIONS AU
TITRE DE L'EXERCICE 2026**

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Lucette CHENIER
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Jean-Luc LEGER à Renée NICOUX
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pole Pilotage et Evaluation de la Performance
Publique /Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

**OBJET : SATELLITES DÉPARTEMENTAUX - PARTICIPATIONS AU TITRE
DE L'EXERCICE 2026**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L3211-1 ;
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil départemental de la Creuse,
VU le rapport CD2026-04/1/14 de Madame la Présidente du Conseil départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,*

DÉCIDE,

d'approuver les montants des participations aux structures satellites détaillés ci-après au titre de l'exercice 2026 :

Sécurité, incendie et secours

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) : 8 215 249,38 € répartis comme suit conformément à la Convention pluriannuelle de partenariat 2026-2028 :

En fonctionnement :

▪ **3 865 249,38 €** au titre du reversement intégral de la fraction de Taxe Sur les Conventions d'Assurances (TSCA) fléchée pour le financement des SDIS, perçue en 2025 par le Conseil départemental (chapitre 65, article 6553, fonction 12).

▪ **4 200 000 €** au titre de la part forfaitaire qu'il vous est proposé de maintenir au niveau de 2025 pour couvrir les besoins du SDIS (payée sur les fonds propres du Département) (chapitre 65, article 6553, fonction 12) ;

soit **8 065 249,38 €**

En investissement : **150 000 €** (chapitre 204, article 204181, fonction 12) afin de soutenir les projets d'investissement du SDIS.

Ne prend pas part au vote :

M. Bertrand LABAR, Elu Président du Conseil d'Administration du SDIS 23

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Culture, Patrimoine

Syndicat mixte du Conservatoire départemental de musique :

En fonctionnement :

- **1 726 250 €** au titre du fonctionnement général
- **25 515 €** au titre du fonctionnement des classes à horaires aménagés - CHAM

soit **1 751 765 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 311).

Ne prennent pas part au vote :

M. Laurent DAULNY, Mme Catherine DEFEMME, Mme Hélène PILAT, Mme Marie-Christine BUNLON, M. Bertrand LABAR, M. Thierry BOURGUIGNON, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Lucette CHENIER, Elus Membres du Syndicat mixte du Conservatoire départemental de musique

Adopté : 22 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Syndicat mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'art tissé :

- En investissement : **205 000 €** (chapitre 204, article 2041781, fonction 314) (acompte de **57 500 € déjà versé**) ;
- En fonctionnement : **590 000 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 314) (acompte de **295 000 € déjà versé**).

Soit **795 000€**

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, Mme Lucette CHEVREUX, M. Valéry MARTIN, M. Guy MARSALEIX, Mme Renée NICOUX, M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), M. Jean-Jacques LOZACH, Elus Membres du Syndicat mixte de la Cité Internationale de la Tapisserie et de l'Art Tissé

Adopté : 22 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de Crozant :

- En fonctionnement : **120 000 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 312)

Ne prennent pas part au vote :

Mme Hélène FAIVRE, Mme Marie-France GALBRUN, M. Laurent DAULNY, Elus Membres du Syndicat mixte pour la sauvegarde et la valorisation de la forteresse de Crozant

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Action Sociale

GIP MDPH

En fonctionnement : **330 000 €** (chapitre 65, article 6568, fonction 425)

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, M. Patrice MORANCAIS, Mme Marie-Thérèse VIALLE, Mme Laurence CHEVREUX, Mme Hélène PILAT, M. Thierry GAILLARD, Mme Marinette JOUANNETAUD, Mme Lucette CHENIER, Mme Marie-France GALBRUN, Mme Mary-Line GEOFFRE, Elus Membres du GIP Maison Départementale des Personnes Handicapées

Adopté : 20 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Domo Creuse Assistance (DSP Domotique)

En investissement : **150 000 €** au titre de l'avenant n°2 de la délégation de service public (chapitre 204, article 20422, fonction 431) pour le 1^{er} semestre 2026.

Ne prend pas part au vote :

M. Patrice FILLOUX (ayant donné pouvoir à Mme Marie-France GALBRUN), Elu Salarié de la Fondation Partage et Vie

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

GIP Traces de Pas

En fonctionnement : **134 810 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 420).

Ne prend pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Elue Membre du GIP Trace de Pas

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Réseaux et infrastructures

Syndicat mixte DORSAL

En fonctionnement : **153 000 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 57)

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Mme Hélène FAIVRE, M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), Elus Membres du Syndicat mixte DORSAL

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Aménagement et Environnement

Syndicat Mixte de la Fôt

En fonctionnement : **26 400 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 70)

Ne prennent pas part au vote :

Mme Hélène FAIVRE, Mme Marie-France GALBRUN, M. Laurent DAULNY, M. Bertrand LABAR, Elus Membres du Syndicat mixte de la Fôt

Adopté : 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Tourisme

Syndicat mixte du Lac de Vassivière

En fonctionnement : **265 001,93 €** (chapitre 65, article 6561, fonction 633) ;

Ne prennent pas part au vote :

Mme Valérie SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, M. Jean-Luc LEGER (ayant donné pouvoir à Mme Renée NICOUX), Elus Membres du Syndicat mixte du Lac de Vassivière

Adopté : 27 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
départemental de la Creuse
Valérie SIMONET